

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 126 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2811 - Prix : 1€

Législatives

Après le 1^{er} tour

Pages 2 à 5

Réforme des retraites : les syndicats accourent à l'Élysée et se mettent à table !

Page 7

Air Austral : le PDG débarqué par la Région

Page 8

Travailleurs, menons nous-mêmes notre propre barque !

Page 9

Travail des enfants : l'exploitation n'attend pas

Page 10

Maroc

Répression chez un sous-traitant d'Orange

Pages 12

C'est la lutte de classe qui comptera !



Ce qui comptera, c'est la lutte de classe

La nouvelle Assemblée nationale qui se dessine à l'issue du premier tour des Législatives donnera sans doute une courte majorité pour Macron et une forte présence des partis d'opposition, La France insoumise en tête. Pour qui aime le spectacle politicien, cela promet de belles prises de bec.

Mais, pendant qu'ils nous amuseront avec leurs empoignades parlementaires, la grande bourgeoisie qui détient l'essentiel du pouvoir sur nos vies continuera de décider et le gouvernement obéira à ses ordres. Alors, tant que le monde du travail restera spectateur et passif face à ce cirque politique, rien ne changera pour les classes populaires.

La lutte de classe est menée en permanence par le grand patronat. Face à cela, les partis qui ne proposent aux travailleurs que de brandir un bulletin de vote nous désarment.

C'est d'ailleurs cette illusion électoraliste, propagée par les partis de gauche, qui a désorienté et démoralisé le monde du travail, car les espoirs placés dans un Mitterrand, un Jospin ou un Hollande ont toujours été déçus. Cela conduit aujourd'hui une fraction de l'électorat ouvrier à se jeter dans les bras de l'extrême droite tandis que l'écrasante majorité se détourne de toute politique.

L'abstention massive est significative de l'état d'esprit de nombreux travailleurs. Elle reflète l'indifférence, voire le dégoût des milieux les plus exploités et les plus pauvres à l'égard des élections et de la vie politicienne.

Ce rejet est légitime car il y en a assez de voir les politiciens promettre des mille et des cents, alors qu'une fois au pouvoir, ils ne peuvent ni ne veulent résoudre les problèmes des classes populaires. Il y en a assez de les voir poser aux sauveurs suprêmes alors qu'ils sont dépassés par leur propre système, dans les hôpitaux et l'Éducation, dépassés par la flambée des prix, par la guerre et cette crise climatique dont nous mesurons tous les jours les conséquences. Leur principale fonction est de gérer le chaos en préservant les intérêts de la grande bourgeoisie.

Mais nous ne pouvons rejeter le cirque politicien et les partis dévoués à l'ordre bourgeois qu'en leur opposant une autre politique, celle représentant les intérêts des travailleurs, une politique de défense des intérêts de classe et des perspectives pour renverser le capitalisme.

Alors, ce dégoût pour le cirque électoral ne doit pas conduire les travailleurs à tourner le dos aux préoccupations politiques. Quand on appartient au monde des exploités, il n'y a pas de porte de sortie individuelle. Soit nous nous battons collectivement pour nos intérêts de classe, soit nous reculons sous la pression patronale. Affirmer cette idée autour de soi, c'est déjà faire de la politique.

Même la lutte quotidienne consistant à défendre son gagne-pain, son emploi et son salaire, nécessite une conscience politique. Parce que pour gagner, il faut savoir faire la différence entre ceux de son camp et ses ennemis ou ses faux-amis.

Il faut comprendre que, dans cette période de crise, il n'y a plus de compromis possible avec la grande bourgeoisie. Ce sont ses dividendes ou nos salaires ! Ses rentes ou nos retraites ! Les jets privés ou les hôpitaux et les écoles ! C'est elle ou nous !

Alors, il n'y a aucune confiance à avoir dans les politiciens qui ne veulent pas s'affronter au grand patronat et remettre en cause sa sacro-sainte propriété privée capitaliste : ceux-là feront toujours passer les intérêts de la bourgeoisie avant ceux des travailleurs.

Lutte ouvrière a présenté des candidats dans toutes les circonscriptions du pays pour exprimer cette conscience de classe. Ils ont recueilli les suffrages de quelque 230 000 électeurs. Cela indique l'existence d'un courant qui lève le drapeau des luttes et de la solidarité du monde du travail, le seul qui offre une boussole politique aux exploités.

C'est à partir de cette conscience de classe que les travailleurs peuvent reconstruire un parti qui soit le leur. Un parti qui ne cherche pas des places dans les institutions pour essayer de peser de l'intérieur, mais qui vise le renversement du capitalisme, de son culte de l'argent et de la réussite individuelle. Un parti qui affirme que les travailleurs sont capables de diriger la société bien mieux que la grande bourgeoisie. Un parti composé et dirigé par des travailleurs, et construit pour les aider à mener les luttes nécessaires.

La renaissance d'un tel parti aura bien plus d'importance pour l'avenir que les psychodrames qui se noueront demain dans le moulin à paroles qu'est l'Assemblée nationale.

Nathalie Arthaud

Premier tour de manège

Sur près de 49 millions d'électeurs inscrits, 26 millions, soit plus de la moitié, ne se sont pas déplacés pour le premier tour des élections législatives, dimanche 12 juin.

Les abstentionnistes se trouvent surtout parmi les jeunes et dans les quartiers les plus populaires. Cela ne réduit pourtant pas la prétention des dirigeants politiques de tout bord à représenter l'intérêt général, tant ils sont persuadés qu'il se confond avec l'intérêt de la classe capitaliste. Et cela ne réduit pas non plus les déclarations de victoire de chacun des grands partis en présence.

La Nupes a certes réussi à apparaître comme le principal adversaire de Macron à la veille du second tour. Mais son résultat n'indique nullement une progression électorale et la gauche réunie n'a pas réussi à faire mieux que la somme de ses parties, soit un peu plus du quart des suffrages exprimés. Uni à la progression de l'abstention dans les quartiers populaires, cela démontre suffisamment qu'elle est loin d'y susciter un

espoir.

Quant à Macron, dont chacune des apparitions hérisse l'électorat populaire, misait donc sur l'abstention de celui-ci et sur son propre silence pour faire gagner ses candidats. Ils n'ont obtenu, selon le ministère de l'Intérieur, que 25,88 % des suffrages exprimés, en nette baisse relativement aux élections de 2017.

À l'extrême droite, le RN de Marine Le Pen est le seul parti qui connaisse une réelle progression par à 2017, en atteignant presque 19 % des suffrages, sans compter Zemmour. Le plus grave dans cette montée de l'extrême droite est qu'elle peut encourager les militants les plus violents, prêts à faire le coup de poing contre les organisations ouvrières. Pour le reste, le RN grignote l'électorat de droite, celui de LR, dont une autre partie rejoint le parti de Macron. Mais le RN maintient aussi, voire élargit son audience dans certains vieux bastions ouvriers. Ajouté à l'abstention, c'est le signe le plus certain de la démoralisation et



de l'absence de perspectives du monde du travail.

Ces élections législatives n'auront de conséquences que dans la composition de l'Assemblée nationale, au sein de laquelle les différents partis chercheront à défendre leur existence. Les véritables enjeux de la période sont à chercher dans une renaissance de la conscience ouvrière accompagnant une remontée de la combativité. Le patronat et le gouvernement pousseront eux-mêmes les travailleurs à poser leurs problèmes sur le terrain de la lutte de classe.

Ça leur monte à la tête

La Première ministre, Elisabeth Borne, pourtant arrivée en tête dans sa circonscription du Calvados, a attribué à son adversaire Nupes un projet fait de « taxes, désordre et remise en cause des principes républicains ». En campagne dans une imprimerie, elle a même refusé d'enfiler la charlotte maison, de couleur rouge !

Largement devancée dans l'Essonne par le candidat Nupes-PS, Jérôme Guedj, la ministre Amélie de Montchalin s'est lâchée. Elle a mis en garde contre ces « anarchistes d'extrême gauche », dans lesquels elle classe son adversaire haut fonctionnaire, appelant à refuser « un projet de soumission, de recul, de mensonge, un projet qui affaiblit la police en disant qu'elle tue ».

Elle avait d'ailleurs déjà estimé qu'il « promet aux Français le

désordre et la soumission, la soumission à la Russie, la soumission à des idées antisémites ».

Sous ses dehors sages, la noble

Amélie n'abuse-t-elle pas de quelque substance...

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 24 JUIN de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 25 JUIN de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 26 JUIN de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 2 JUILLET de 8H30 à 10H00**

Le nouveau jeu de Nupes

Avec 5,9 millions de voix pour les candidats de la Nupes, soit 26 % des exprimés au premier tour, au coude à coude avec ceux estampillés par Macron, Mélenchon et ses alliés ont réussi leur opération politique. Ils pourraient en tout cas se présenter comme la première force d'opposition à Macron.

L'augmentation du nombre de députés de cette nouvelle union de la gauche est plus importante que sa progression en nombre d'électeurs, qui est égal à celui de 2017. Mais la répartition des circonscriptions par un arrangement entre partis a évité la dispersion des voix, permettant d'augmenter le nombre de victoires électorales.

À défaut de changer la vie des travailleurs, l'opération Nupes permet à quelques notables du PS, EELV ou du PCF de sauver leur fauteuil. Elle permet à cette nouvelle alliance de se poser en principal opposant à Macron et comme une alternative possible dans cinq ans, voire avant en cas de crise politique.

Mélenchon et ceux qui l'entourent



n'ont même pas eu besoin de faire des promesses trop radicales. Leurs adversaires réactionnaires contribuent à les faire passer pour des radicaux. En déclarant « la police tue », un simple constat, Mélenchon a déclenché une levée de boucliers surjouée, de Darmanin à Le Pen. En rabâchant que Mélenchon est « d'extrême gauche », Valls, Borne ou Castaner, qui ont appartenu comme lui au PS, valident son personnage de contesta-

taire. Mais tout cela ne suffit pas à transformer le caméléon Mélenchon et sa troupe de députés en défenseurs des intérêts des travailleurs.

Au fond, cette opération politique n'est que la ré-édition, à quelques décennies de distance, de ce que fut l'opération Mitterrand. On connaît la fin.

Quand le PCR veut plaire... au patronat !

Dans son dépliant distribué pendant la campagne électorale dans la 6ème circonscription, intitulé « Avec La Réunion », le PCR, dans la rubrique « pouvoir d'achat, économie et emploi » de cette parution, se prononce pour « faire passer La Réunion en zone franche globale ».

En clair le parti est partisan d'exo-

ner le patronat de toute cotisation sociale... et par voie de conséquence de priver les travailleurs de bénéficier de leur « salaire différé ».

En effet, ce sont ces cotisations qui permettent aux travailleurs d'être soignés quand ils sont malades, d'être indemnisés quand ils sont victimes d'un accident du travail, de percevoir

leurs allocations chômage quand ils ont été licenciés et leur retraite quand ils en ont atteint l'âge.

Avec une telle proposition, le PCR se place clairement dans le camp du patronat et de tous les politiciens à son service !

Députés patrons nou ve pa !

Laurent Virapoullé est le deuxième plus gros armateur de la place.

Il fait son beurre grâce aux quotas de pêche à la légine (6876 tonnes autorisées pour la période 2019-2025 – le Quotidien du 8/6/2022) et autres langoustes qui lui sont accordés par l'État dans les terres australes et à l'exploitation des marins qui triment

sur ses navires.

Mais cela ne lui suffisait pas.

Il était candidat macronien lors du 1er tour de l'élection dans la 5ème circonscription et est parti à la pêche aux voix pour devenir député pour appuyer au parlement toutes les attaques du gouvernement contre les travailleurs, mais aussi tous les cadeaux aux capitalistes dont il fait par-

tie.

Il est reparti, recalé par les électeurs dont beaucoup ont déjà soupé du pouvoir de son père et ont assez du népotisme des familles bourgeoises de l'île !

Les résultats de Lutte ouvrière

Le 12 juin, Lutte ouvrière présentait des candidats dans 554 circonscriptions, dont 539 en métropole, sept à l'île de La Réunion et, en commun avec l'organisation trotskyste antillaise Combat ouvrier, quatre en Guadeloupe et quatre en Martinique.

Les quelque 229 000 voix obtenues par nos candidats représentent 1,04 % des suffrages exprimés. Ces résultats, quoique modestes, sont en progression par rapport aux élections

législatives de 2017, où nos 553 candidats avaient obtenu 159 470 voix (0,72 %).

Lutte ouvrière a obtenu plus de 1 % des voix dans 270 circonscriptions. Nous obtenons nos résultats les plus élevés dans des circonscriptions parmi les plus ouvrières du pays, en particulier à Roubaix (2,15 %) dans le Nord, à Châtellerauld (2,59 %) dans la Vienne, dans la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle (2,18 %), ou encore à Saint-

André et Saint-Benoît à La Réunion (2,76 %). À Pantin et Aubervilliers, Nathalie Arthaud obtient 537 voix (2,43 %).

Dans une situation marquée par l'abstention des classes populaires, par la poussée de l'extrême droite et par le vote pour les candidats Nupes, les résultats de Lutte ouvrière, certes minoritaires, montrent que le courant qui défend la perspective communiste et révolutionnaire se maintient dans le pays.



Les résultats de Combat ouvrier aux Antilles



Aux Antilles, l'abstention a été encore très importante : 74,69 % en Guadeloupe, 78,6 % en Martinique. Par rapport à 2017, elle est stable en Guadeloupe et a progressé de cinq points en Martinique.

Beaucoup, parmi les travailleurs et la population pauvre, se disent dégoûtés des élections et de la politique en général. Ils n'ont aucune confiance dans les élus, sont déçus et découragés par l'aggravation de leurs conditions de vie. D'autres, face à un système qui les opprime, traduisent leur colère par un refus d'aller voter.

L'autre fait marquant, surtout en Guadeloupe, est la très forte progression du Rassemblement national, qui s'était déjà révélée lors des présidentielles. Son représentant local, Rody Tolassy, est arrivé en tête dans sa circonscription, devant le député sortant. Ayant obtenu plus de 20 % des suffrages, il est en position d'être élu.

Dans les autres circonscriptions de Guadeloupe, le RN augmente aussi son score : 6,92 % des voix dans la première circonscription, 12,09 % dans la deuxième, contre 1,38 % et 2,65 % en 2017. Cette progression est

bien moindre en Martinique.

Beaucoup d'électeurs, à la présidentielle comme aux législatives, ont voté RN pour manifester leur opposition à Macron. Mais pour une partie de la population pauvre, ce vote exprime son rejet des immigrés, en particulier des Haïtiens, qu'elle rend responsables des maux qui la frappent : chômage, bas salaires. C'est malheureusement rejeter des travailleurs immigrés qui sont ses frères de classe. C'est conforter l'extrême droite dans son entreprise de division et d'affaiblissement de la classe ouvrière.

Combat ouvrier présentait des candidats dans toutes les circonscriptions. Ils ont obtenu 1 020 voix en Guadeloupe (1,35 % en moyenne) et 830 en Martinique (1,21 % en moyenne).

Malgré le contexte général, la présence de nos candidats communistes révolutionnaires en faveur de qui s'est prononcée une petite fraction de travailleurs a son importance. Car il s'agit d'une minorité consciente que l'avenir repose sur le renversement du système capitaliste et qui l'affirme par son vote.

Chômage : la réforme coule les précaires

La réforme de l'Assurance chômage mise en place par l'actuelle Première ministre, Élisabeth Borne, alors qu'elle était ministre du Travail, a des effets dévastateurs sur les allocations des travailleurs les plus précaires, qui alternent les périodes travaillées et les périodes de chômage.

Présentée comme un moyen de lutter contre les contrats courts, cette réforme pénalise en réalité les travailleurs contraints à la précarité dans bien des secteurs. Du nettoyage à la restauration, de l'hôtellerie aux parcs de loisirs, en passant par toutes les catégories de travail saisonnier, dans l'agriculture comme dans le tourisme, bien des salariés voient d'ores et déjà le montant de leurs allocations chômage baisser drastiquement.

Pour avoir droit à des allocations, il faut désormais avoir travaillé six mois à temps plein, contre quatre mois précédemment. La période de

référence est passée à 24 mois contre 12 auparavant. Mais le nouveau mode de calcul du salaire journalier de référence prend en compte les périodes non travaillées, ce qui le fait automatiquement baisser, entraînant à son tour la baisse de l'allocation chômage. Ainsi, un travailleur dans le secteur événementiel, par définition occasionnel, a vu le calcul de son indemnité journalière passer de 62 euros par jour à 26 euros, soit moins de 800 euros par mois.

D'après l'Unedic, le calcul des nouveaux droits peut ainsi entraîner une perte de plus de 40 % du montant de l'allocation par rapport à ce qu'il aurait donné avec les anciennes règles. Si cet organisme qui gère l'indemnisation des chômeurs affiche 2,3 milliards d'euros d'excédent cette année, c'est bien plus la conséquence de la baisse des allocations que du nombre de chômeurs !

Avec la réforme de l'Assurance

chômage, le précédent gouvernement Macron prétendait lutter contre la précarité. En réalité, ces mesures réduisent l'accès à l'indemnisation comme le montant de l'allocation. Elles sont en même temps une façon de faire pression sur l'ensemble des travailleurs, pour accepter le travail à n'importe quelles conditions et à n'importe quel prix.



Retraites : à la sauce Borne, cela ne fait pas le compte

Quelques jours avant le premier tour des élections législatives, la Première ministre Élisabeth Borne a découvert que l'urgence était de « répondre aux inquiétudes des Français sur le pouvoir d'achat ».

Un texte sera présenté en Conseil des ministre après le second tour « sous réserve que le gouvernement ait la majorité », a-t-elle tenu à préciser. Autrement dit : votez pour LREM et tout ira bien pour vous !

Borne a quand même fait une promesse, hors chantage, sur une « revalorisation exceptionnelle » des pensions de retraite, en raison de l'inflation. Dès le mois de juillet, les retraites de base, hors complémentaires, seront augmentées de 4 %. Avec la revalorisation de 1,1 % accordée en janvier, les quelque 18 millions de retraités verraient alors leurs revenus s'accroître

d'environ 5 %. Ainsi, un retraité touchant une pension de 1 200 euros mensuels percevrait 60 euros supplémentaires.

Cela ne fait quand même pas le compte, vu l'inflation accélérée qui frappe d'autant plus les retraités que leurs revenus sont faibles. Cela sera aussi loin de rattraper la perte du pouvoir d'achat causée par le quasi-gel des pensions de ces dernières années. Déjà en 2020, ceux qui touchaient moins de 2 000 euros mensuels n'avaient eu droit qu'à une revalorisation de 1 %, mais les autres de seulement 0,3 %. En 2021, la hausse des pensions s'était limitée à 0,4 %. Qui, sinon un politicien menteur, pourrait dire que les prix n'ont pas augmenté ces deux dernières années, entre l'essence, les loyers, les produits alimentaires ou ceux de première nécessité ?



Alors oui, comme pour les salaires et les allocations, c'est au moins 2 000 euros minimum qu'il faudra imposer pour les retraites, et non quelques petits pour-cents lâchés au bon plaisir des gouvernants.

Réforme des retraites : les syndicats accourent à l'Élysée et se mettent à table !

À peine Macron avait-il été élu qu'il a remis le couvert pour sa réforme des retraites dont il veut porter l'âge à 65 ans.

Gouvernement d'ouverture



François Hommeril, le président de la CGC, opposé à cette réforme, a tout de même tenu à saluer l'esprit de « dialogue » de la première ministre Élisabeth Borne, ex-ministre du Travail et a tenu à saluer « la volonté du

président d'associer un peu plus les organisations syndicales au constat, à partager les données, à contribuer ». Que cela est touchant !

Laurent Berger, le président de la CFDT a déclaré à propos de Macron à l'issue d'un repas pris en commun : « On a senti qu'il n'y avait pas de volonté de précipitation de sa part... Le sujet mérite beaucoup de travail. Ce sera après l'été plutôt qu'avant ». Prêt donc à faire avaler la pilule amère aux travailleurs à la rentrée. La classe ouvrière est bien défendue avec de tels avocats !

Martinez, le secrétaire général de CGT, lui, a refusé de se rendre à ce rendez-vous expliquant qu'il ne voulait pas participer à un « déjeuner de campagne » (avant les législatives). Cela veut-il dire qu'il est prêt à aller négocier la réforme après ?

On voit là en tout cas l'ambiguïté du langage de la bureaucratie syndicale bien plus sensible aux « politesses » de Macron que soucieuse de

préparer les travailleurs à la mobilisation nécessaire pour mettre en échec Macron sur ce projet funeste pour la classe ouvrière.

« Nous ne voulons pas d'une retraite pour les morts » disait la CGT en 1910 au gouvernement de l'époque qui voulait instaurer, déjà la retraite à 65 ans alors que l'espérance moyenne de vie de travailleurs ne dépassait pas 50 ans.

En 2022, avec l'aggravation des conditions de travail, les longues périodes de chômage, les bas salaires, même si l'espérance de vie a augmenté grâce aux progrès de la médecine et aux luttes des travailleurs, il n'y a aucune raison de reculer l'âge de la retraite. D'autant que la productivité a considérablement augmenté.

Il faut que les travailleurs puissent profiter de cette période de repos en bonne santé, pas démolis par l'exploitation et l'épuisement au travail. Il faut revenir à la retraite à 60 ans !

Face à l'inflation : augmenter les salaires et les pensions!

Le week-end du 12 juin, un peu partout en France, le carburant était repassé au-dessus des deux euros le litre.

À La Réunion depuis le début de la guerre en Ukraine, le prix du gasoil et de l'essence ont augmenté tous les mois. Quant à la hausse des prix globale calculée par l'administration, elle serait de plus de 5 % sur un an.

Ces chiffres ne disent encore pas grand-chose en eux-mêmes. Il faut calculer l'effet du prix du carburant pour un ouvrier, une aide à domicile, un chômeur ou un intérimaire. La hausse des prix n'est qu'une moyenne et frappe bien plus durement les familles populaires, d'une part à cause de la modicité de leur budget, d'autre part parce que les produits de consommation courante augmentent plus que les autres.

Dans ces conditions, heureuse-

ment, des travailleurs protestent, débrayent, voire se mettent en grève en revendiquant l'augmentation des salaires.

Face à des patrons qui tenteront toujours d'enfermer les travailleurs dans le particularisme de l'entreprise et de ses problèmes, supposés et invérifiables, il faudrait aujourd'hui imposer l'augmentation générale des salaires, des pensions et des allocations, avec un minimum de 2 000 euros pour tous.

Les défenseurs du patronat, bénévoles ou stipendiés, prennent toujours pour argument le petit artisan qui ne pourrait pas payer ses compagnons à ce prix-là. Peut-être, mais les grandes entreprises le peuvent largement ! Ce sont elles et l'État qu'il faut faire céder, et le reste suivra.

Outre augmenter les salaires et pensions, il faut les garantir contre

l'inflation car, à n'en pas douter, elle va continuer. Pour cela ils doivent être indexés sur les prix, quel qu'en soit le coût pour le patronat.

Imposer ces exigences est la seule façon de protéger le monde du travail contre les aléas de l'économie capitaliste. En même temps, en se retrouvant autour de ces revendications, en faisant valoir l'intérêt commun de tous les opprimés, ceux-ci peuvent devenir une classe consciente de tout ce qu'elle représente face aux possédants et à leur État.



Unedic : aux dépens des chômeurs

L'Unedic, qui gère les comptes de l'Assurance chômage, prévoit de dégager un excédent de 2,5 milliards d'euros cette année, et 10 milliards d'euros d'ici à fin 2024.

Personne ne doit pour autant s'attendre à une amélioration des droits des chômeurs, car la priorité sera de rembourser la dette de l'Unedic, qui s'élève à 63,6 milliards d'euros. Celle-ci a augmenté en effet de 73 %

au cours de la pandémie, le gouvernement s'étant largement servi des caisses de l'Unedic pour financer le chômage partiel.

Contrairement à ce qu'il clai-ronne, l'excédent annoncé cette année ne découle pas d'une baisse du nombre de chômeurs, 6 000 000 de personnes restant inscrites à Pôle emploi. L'Unedic elle-même le reconnaît : les deux tiers des excédents

prévus proviendront en fait des économies réalisées en réduisant les droits des chômeurs. Tel était bien l'objectif annoncé. Remplir les caisses de chômage en indemnisant de moins en moins les chômeurs, telle est la recette du gouvernement pour continuer de financer les cadeaux au patronat.

Air Austral : le PDG débarqué par la Région

Mercredi 15 juin, le conseil d'administration d'Air Austral a révoqué son PDG Marie-Joseph Malé, deux jours seulement après le dépôt à Paris de l'offre d'achat de la compagnie aérienne régionale.

Après 10 ans passé aux commandes, son départ était prévisible selon la compagnie, à l'heure où les négociations démarrent entre l'État et les investisseurs pour sa privatisation.

Malé avait été recruté par l'ex-président de Région de droite Didier Robert, pour remettre à flot les finances d'Air Austral.

Aujourd'hui, malgré les dizaines de millions injectés par l'État depuis des années, celle-ci croule sous des dettes sociales, fiscales et bancaires de 174 millions d'euros (Le Quotidien du 15/06/22) dont ne veulent pas le consortium.

En effet, les investisseurs privés

Lors d'une réunion organisée à Bercy en présence de représentants du patronat, Bruno Lemaire, le ministre de l'économie de Macron a lancé à destination de son auditoire : « Il faut que le travail paye, paye bien et garantisse à tous nos compatriotes la dignité dans leur existence. Les entreprises qui peuvent augmenter les salaires doivent augmenter les salaires ».

Cela n'a pas eu l'heur de plaire aux patrons présents. François Asselineau, le représentant de la CPME lui a



menés par le docteur Deleflie qui possède les cliniques du groupe Clinifutur seraient prêts à mettre la main sur Air Austral en y injectant 60 millions mais à condition qu'elle soit débarrassée de ses créances.

La Région qui est actuellement actionnaire majoritaire de la compagnie aérienne y est favorable sous prétexte que « *La Réunion a besoin*

d'un véritable patriotisme économique » pour qu'Air Austral « *demeure une entreprise réunionnaise* », contrairement à Corsair qui s'était aussi positionnée pour le rachat.

Les futurs acheteurs s'engagent à garder les 860 salariés d'Air Austral. Mais que vaut la parole des capitalistes que seul le profit motive ?

Fauchard pas fauché

répondi que les augmentations de salaires étaient impossibles, car « *Une entreprise ne peut distribuer que ce qu'elle gagne* ».

Didier Fauchard, le président du Medef Réunion a rajouté son grain de sel en rappelant que « *les augmentations de salaires étant intégrées dans les salaires, elles sont pérennes et ne peuvent pas être remises en cause* ». Quelle tristesse ! Il préfère verser des primes aux salariés, car celles-ci « *peuvent à tout moment être supprimées* ». Ben voyons !

Comme on peut le constater le gouvernement fait des propositions, démagogiques et qui ne l'engagent à rien, à quelques jours des élections législatives, mais le patronat dispose.

C'est lui qui décide du montant des salaires dans les entreprises... tant que les travailleurs n'exigent pas qu'ils ouvrent leurs livres de comptes, constatent que l'argent ne manque pas, et ne leur imposent pas, par la grève, le relèvement de tous les salaires !

Travailleurs, menons nous-mêmes notre propre barque !

À peine réélu, Macron a annoncé vouloir installer un « Conseil National de la Refondation », allusion à peine voilée au Conseil National de la Résistance mis en place à la sortie de la 2ème guerre mondiale en France et où siégeaient côte à côte Gaullistes et dirigeants du PCF.

Nombre de politiciens actuels, dont Mélenchon au niveau national, mais aussi ici les dirigeants du PCR, du PS, de la droite et même du RN se réclament d'ailleurs de ce dernier CNR.

À la fin de la guerre, le pays était détruit. Il fallait le reconstruire. La question était au service de qui ? Des patrons ou des travailleurs ? Les dirigeants du Parti Communiste Français utilisèrent tout le crédit qu'ils avaient alors parmi les travailleurs pour demander aux ouvriers de retrousser leurs manches pour relever l'économie et décrétèrent que « la

grève était l'arme des trusts » ! Ils se transformèrent en gardes chiourme du patronat dans les usines, alors que les travailleurs n'avaient même pas de quoi manger. C'est grâce à eux que le système capitaliste responsable de la guerre put se maintenir et qu'il continue aujourd'hui à provoquer crise, misère et conflits partout dans le monde.

Aujourd'hui, avec la crise du système capitaliste, Macron veut nous refaire le même coup en prétendant associer à sa manœuvre des politiciens en mal de pouvoir des partis de droite et de gauche en perte de vitesse, mais aussi pourquoi pas les dirigeants des centrales syndicales qui ont appelé à voter pour lui au deuxième tour de l'élection présidentielle.

Il voudrait aussi lier les mains des travailleurs et leur demander d'accepter de nouveaux sacrifices

pour rendre l'économie française plus compétitive. En clair, d'accepter de suer de nouveaux profits pour le patronat.

Il aura plus de mal à entraîner dans sa combine tous ceux qui ont été victimes de sa politique anti-ouvrière ces cinq dernières années et qui lui vouent, à juste titre, une haine profonde, toutes celles et tous ceux qui sont victimes quotidiennement de l'exploitation capitaliste, des bas salaires, des licenciements, du chômage et de la précarité, des logements pourris et de la disparition des services publics.

Ceux-là doivent se regrouper dans un parti qui reste à construire, un parti communiste révolutionnaire qui vise à mettre à bas le pouvoir des patrons et des Macron et compagnie !

Macron pour la Défense... des intérêts des patrons de l'armement !

La France a officiellement fait entrer au service actif, vendredi 3 juin, à Brest (Finistère) le sous-marin nucléaire Le Suffren.

Avec cette arme dernier cri, nos militaires pourront frapper des infrastructures terrestres et des populations civiles situées à 1 000 kilomètres. On n'arrête pas le progrès... de la barbarie !

La France de Macron n'a rien à envier à la Russie de Poutine.

Mais ces armes de destruction massive ont un coût. Ce petit bijou de technologie coûte en effet la bagatelle de 9,1 milliards d'euros pièce, sans compter la rémunération du personnel navigant et son entretien. Et Macron a programmé la production de 5 autres exemplaires d'ici 2030.

Un joli cadeau pour les capitalistes de l'armement français. Une catastrophe pour la population française à qui Macron expliquera qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses de l'État pour augmenter le Smic et les retraites ou pour financer les services publics !

Les armes françaises tuent au Yémen

Au Yémen, trois entreprises françaises sont visées par une plainte pour « complicité de crimes de guerre », à savoir Dassault Aviation, Thales et MBDA.

Ces producteurs d'armes français sont accusés d'avoir fourni des armes à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis qui ont provoqué la mort de très nombreux civils.

Dans cette guerre qui dure depuis sept ans et qui oppose le gouvernement yéménite soutenu par l'Arabie

saoudite et les Émirats Arabes, 377 000 personnes ont perdu la vie, essentiellement des civils... avec des armes livrées, entre autres, par la France.

Macron s'était ainsi rendu en décembre 2021 à Dubaï pour y signer un contrat de 80 avions de combat Rafale dont il s'était glorifié.

Lui et le capitaliste Dassault ont le sang de milliers de Yéménites sur les mains.



Eurosatory : le salon de la guerre

Cette année, Eurosatory, le salon des marchands de canons, s'attend à un record de fréquentation. Macron s'est déplacé en personne pour dire qu'il faut désormais que l'industrie de défense entre dans un régime « d'économie de guerre ». L'énorme consommation de munitions en Ukraine et l'ampleur des destructions permettent aux généraux de déclarer qu'il faut « regonfler les stocks » (d'armes) et « avoir de la masse » (de munitions), comme on dit dans leur jargon. En France le budget de l'armement, qui était déjà continuellement en progression depuis plusieurs années, devait augmenter de près de deux milliards d'euros supplémentaires en 2022. Ce ne sera pas

assez, a dit Macron, qui veut revoir cette augmentation à la hausse.

Si, en Ukraine, les morts, les estropiés, les traumatisés se comptent par milliers, côté ukrainien comme côté russe, si des millions de gens ont été déplacés et des villes entières détruites, pour des grands groupes industriels, cette guerre a signifié l'annonce d'une expansion considérable de leurs affaires. Il faut à chaque soldat un téléphone, de la nourriture, un uniforme... Tous les secteurs industriels sauront trouver leur compte dans cette « économie de guerre ». Mais les populations, elles, paieront, et pas seulement financièrement.

En Europe, les champs de bataille

se sont rapprochés. Et le réarmement, de toutes les grandes puissances impérialistes, mais aussi des puissances régionales partout dans le monde, est le signe d'une marche vers une guerre généralisée.

Sans compter que la guerre a déjà pour conséquence d'aggraver la crise et d'attiser des tensions commerciales, qui à leur tour peuvent mener à d'autres guerres.

D'ores et déjà les bouchers aiguisent leurs couteaux.

Travail des enfants : l'exploitation n'attend pas

À l'occasion de la journée mondiale contre le travail des enfants le 12 juin, l'Organisation internationale du travail, l'OIT, a rappelé que près d'un enfant sur dix est obligé de travailler. En Afrique subsaharienne, il s'agit d'un enfant sur quatre.

Les dernières statistiques datent de 2020 et montrent que depuis 2016 le nombre d'enfants concernés est de nouveau en hausse. La crise économique, la crise sanitaire et les conflits dans différentes zones du monde provoquent une aggravation de la pauvreté, qui pousse les enfants à quitter l'école et à être employés dès 5 ans pour certains, parfois dans des conditions très dangereuses. En République démocratique du Congo, environ 40 000 enfants travaillent dans les mines du sud du Katanga. En Asie du Sud, ce sont 17 millions d'enfants au minimum qui travaillent, dont un cinquième ont moins de 11 ans. Certains, en Inde par exemple, travaillent 20 heures par jour et sont enchaînés à leur métier à tisser. D'autres, au Pakistan, en Afghanistan ou au Népal, se retrouvent aux mains de trafiquants qui les destinent à la prostitution ou l'esclavage. Ces chiffres ne sont que des estimations,



Culturacolectiva

Au Mexique, un enfant de moins de quatorze ans sur six travaille

mais ils lèvent un voile sur des situations insoutenables.

Ce fléau mondial se développe dans les pays pauvres, mais se retrouve dans les pays riches où il risque aussi de s'accroître sous le poids de la crise. Au Québec, où il n'y a pas d'âge légal pour commencer à travailler, le manque de main-d'œuvre et les emplois de quelques heures par jour ont augmenté le nombre des mineurs employés dans

l'alimentaire ou le commerce. Le nombre d'accidentés du travail parmi ces mineurs est important.

Les organismes tels que l'ONU affichent leurs engagements pour éradiquer le travail des enfants, mais cette journée mondiale n'y changera évidemment rien. Elle n'a aucun poids devant les nécessités, quand enfants et parents sont engagés dans une lutte pour survivre.

DANS LES ENTREPRISES

La Poste, complètement timbrée !

La Poste a lancé une campagne pour recruter des étudiants en CDI et des ...retraités pour pallier le manque d'effectifs dans les agences.

La Poste fait plus fort que Macron qui veut repousser l'âge de départ à la retraite à 65 ans ! Elle embauche des retraités alors que les postiers peinent jusqu'à l'âge légal de la retraite à cause de leur santé qui se

dégrade.

Les étudiants devront travailler principalement le samedi, c'est-à-dire à temps partiel pour un salaire de fait diminué, tout comme les retraités qui viendront bosser pour compléter leur faible pension.

Réorganisation après réorganisation, la Poste supprime des postes pour ensuite recourir à des

emplois précaires pour assurer les services.

Il y en a assez de petits boulots, des salaires et des retraites de misère !

Répartition du travail entre tous sans baisse de salaire et 2000 euros net minimum pour les salaires et les pensions !

DANS LE MONDE

GRANDE-BRETAGNE

Réfugiés déportés vers le Rwanda

Le gouvernement britannique voulait commencer à déporter des migrants vers le Rwanda, mais la Cour européenne des Droits de l'homme a, pour l'instant, suspendu le processus.

Selon ce plan annoncé en avril, le Royaume-Uni va déporter dans ce pays d'Afrique les migrants entrés clandestinement.

Il ne s'agit pas d'immigrés rwandais, mais d'Afghans, d'Iraniens, d'Érythréens, etc. ayant souvent gagné les côtes anglaises dans des embarcations de fortune depuis la

France. Leur demande d'asile sera examinée une fois au Rwanda, à 6 400 km de Londres. Même s'ils sont reconnus comme réfugiés, ils devront y rester.

Pour ce travail de « sous-traitance », 144 millions d'euros doivent être versés au gouvernement rwandais. Alors même que la Grande-Bretagne a réclamé l'an dernier à l'ONU une enquête sur le Rwanda pour des soupçons de mauvais traitements, disparitions, meurtres et tortures commis par le régime, le Premier ministre britannique Boris Johnson pré-

tend aujourd'hui que le pays serait « l'un des plus sûrs au monde ».

Cette sinistre pratique a des précédents. Depuis vingt ans, l'Australie déporte des migrants vers les îles Manus et Nauru, des États insulaires du Pacifique. Dans ces camps gérés par des compagnies privées, les réfugiés souffrent terriblement. Le Rwanda a quant à lui déjà travaillé avec Israël, accueillant, moyennant finances, des migrants qui en avaient été expulsés. Le Danemark, dont le gouvernement social-démocrate veut zéro demandeur d'asile, envisage également un projet similaire.

En Grande-Bretagne, plusieurs manifestations ont eu lieu. L'Église anglicane, le haut-commissariat pour les Réfugiés et même le prince de Galles ont critiqué ce plan inhumain... Mais le gouvernement Johnson, qui recourt sans vergogne à la démagogie anti-migrants, n'a pas reculé. En matière de barbelés, de camps et de déportations, la barbarie des pays riches et dits civilisés n'a pas de limites.



Protestation à Londres, le 14 juin 2022

Répression chez un sous-traitant d'Orange

Au Maroc, après avoir organisé un débrayage dans le centre d'appels Business Casablanca 2S, filiale de Comdata, lui-même sous-traitant d'Orange, sept militants syndicaux ont été interdits d'accès à leur lieu de travail et ont vu leur salaire bloqué.

Depuis le début des années 2000, les centres d'appels ont fleuri par centaines au Maroc. La plupart d'entre eux sont des filiales ou des sous-traitants de grandes entreprises étrangères, en particulier françaises. Ils emploient des dizaines de milliers d'employés et sont la seule possibilité de travail pour bien des jeunes diplômés.

Comme dans tous les autres secteurs, les conditions de travail se dégradent : horaires à rallonge, travail le week-end et les jours fériés,

normes de rendement plus dures concernant le nombre d'appels journaliers et les objectifs commerciaux... Les salaires sont bloqués depuis des années. L'inflation, très importante au Maroc depuis le Covid, rend la situation de plus en plus difficile pour les salariés.

Chez Business Casablanca 2S, qui emploie 1 400 salariés, la colère a éclaté après l'annonce de la fusion entre la maison mère Comdata et l'entreprise Konecta, aboutissant à la création d'un mastodonte au sixième rang mondial du secteur : des milliards mis sur la table d'un côté, des miettes de l'autre !

Le 21 avril, un débrayage d'une demi-journée a été organisé par les syndicalistes de l'UMT (Union marocaine du travail) pour réclamer de

meilleurs salaires. Il n'en a pas fallu davantage pour lancer la machine à répression, mutations, licenciements. Les syndicalistes licenciés sont en plus poursuivis en justice par l'entreprise pour entrave à la liberté du travail.

Les patrons marocains essaient ainsi de faire peur et de tuer dans l'œuf toute velléité de s'organiser et de se mettre en grève face à leurs attaques, avec l'aval des donneurs d'ordre, dont Orange.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n°
1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282

Lutte de Classe n°224



Au sommaire

> Macron réélu, Le Pen renforcée, les travailleurs devront se battre

> Ukraine : une guerre russo-américaine et un tournant

> Martinique, Guadeloupe : la question du statut

> L'extrême gauche au miroir de l'élection présidentielle

> Une correspondance entre le NPA et LO

> Les Souvenirs d'August Bebel

> La situation aux États-Unis en 2022



des idées pour comprendre le monde

Visiter le site

<https://www.lutte-ouvriere.org/comprendrelemonde/>